



**Institut de formation « *Lucien FLOURY* »
Clermont de l'Oise**

**Catalogue des actions
de formation continue / DPC
Année 2021**

Numéro d'enregistrement ODPC 8446

Numéro de SIREN de l'organisme de formation 266007111000138

« Former les hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu. »

ARISTOPHANE



Pour tout renseignement concernant les formations, vous pouvez contacter :

**Madame PREVOST Nathalie,
Cadre de Santé formateur
Chargée de la formation continue
nathalie.prevost@chi-clermont.fr**

**Madame ROSIER Catherine,
Adjointe à la direction de l'Institut de Formation,
Responsable du développement de la formation continue
catherine.rosier@chi-clermont.fr**

Se former tout au long de la vie professionnelle, un enjeu majeur

La formation continue que propose l'Institut de Formation est centrée sur les besoins de nos partenaires du centre de l'Oise et du Centre hospitalier Isarien / EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale) de l'Oise pour :

- Former à l'accompagnement des étudiants et des élèves en stage.
- Participer au projet territorial de santé mentale
- Développer la qualité et la sécurité des soins
- Renforcer et développer vos acquis
- Acquérir de nouvelles compétences
- Prendre du recul sur vos pratiques professionnelles

Notre offre de formation continue vous permet de trouver la solution la plus adaptée à vos besoins.

Pour toutes formations inscrites dans notre catalogue ou pour toute demande particulière, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

Les formations sont effectuées dans les locaux de l'Institut de Formation (inter) mais peuvent également se dérouler en intra dans votre structure.



La formation continue à l'Institut Lucien FLOURY :

Une formation dynamique et sur mesure, la proximité un atout.

L'Institut Lucien Floury au-delà du périmètre des formations initiales dispensées développe **depuis 2010** des actions de **Formation continue**.

L'offre de formation d'abord exclusivement centrée sur l'accompagnement des professionnels tuteurs des étudiant en stage s'est peu à peu étoffée.

Cette formation au tutorat a d'ailleurs été labellisée DPC depuis 2018.

Ainsi en :

- Nous appuyant sur le professionnalisme et les compétences reconnues des formateurs de l'IF issues de l'expérience et / ou de formations diplômantes (DU, MASTER ...) et sur un réseau de formateurs professionnels
- Utilisant des méthodes et des supports pédagogiques innovants (quizz, simulation, jeux ...)
- Renforçant ou tissant des nouveaux rapports avec nos partenaires cliniciens ou intervenants dans le milieu de la sante
- Nous inscrivant dans les politiques de santé déployées sur notre territoire.

Nos objectifs sont de:

- Mettre en œuvre une formation de qualité reconnue par le **label QUALIOPi** qui :
 - Permet l'insertion des futurs professionnels et le maintien / développement des compétences des professionnels soignants en exercice
 - Professionnalise l'accueil des étudiants /élèves en stage (tuteur, maitre de stage, professionnel de proximité)
 - Participe aux besoins actuels de formation ou d'information dans le cadre du projet d'établissement du Centre Hospitalier Isarien et de la mise en place du projet territorial de santé mentale
- Répondre au mieux à vos besoins pour une formation sur mesure et de proximité, en adaptant les offres existantes ou en en créant de nouvelles.

L'accessibilité aux salles de formation est adaptée aux personnes en situations de handicap.

L'équipe pédagogique détient une richesse et une complémentarité dues à la diversité de ses expertises et ce grâce aux parcours professionnels de chacun et aux qualifications complémentaires détenues telles que :

Diplômes Master : en ingénierie de formation, de se former au tutorat et à l'accompagnement professionnel, en santé publique, en intervention sanitaire et sociale, en information et communication ...

Diplômes Universitaires : simulation, soins d'urgences, soins palliatifs, douleur, thérapies non médicamenteuses, plaies et cicatrisation, éthique, anthropologie clinique et culturelle, alliance thérapeutique, recherche paramédicale, et en gériatrie

Autres

Certificat professionnel de formateur en manutention des personnes

Attestations universitaires en simulation

Formateur en FGSU 2

Les projets des différentes formations continues sont élaborés par des cadres de santé formateurs ou infirmiers formateurs, et validés par l'équipe de direction. Ces acteurs assurent pour tout ou partie des enseignements théoriques et cliniques.

Tous les formateurs vacataires qui sont retenus pour participer aux formations sont reconnus pour leur expertise .

SOMMAIRE

<u>Formation recyclage Gestes et Soins d'Urgence (FGSU II)</u>	8
<u>Prendre soin de la personne âgée (éligible DPC)</u>	9
<u>Formation Professionnels de Proximité</u>	10
<u>Formation Maître de stage</u>	11
<u>Sensibilisation à la psychiatrie</u>	12
<u>Tutorat Aide-Soignant (en attente)</u>	13
<u>Tutorat IDE (éligible DPC)</u>	14
<u>Dates des formations professionnelles janvier à juin 2021</u>	15
<u>Dates des formations professionnelles septembre à décembre 2021</u>	16
<u>Politique de prévention</u>	17
<u>Plan d'accès</u>	18



Action de
Formation
continue conçue
et coordonnée par
l'IF

Recyclage Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences

DUREE

1 journée (7h)

LIEU

Institut de
Formation
« LUCIEN
FLOURY » salle
FGSU à POTTIER
CHI Clermont de
l'Oise

CAPACITÉ D'ACCUEIL

10 Participants
maximum avec
toutes les
mesures barrières
en lien avec la
situation sanitaire

PUBLIC

IDE et AS

PRE REQUIS

Attestation de
formation initiale
FGSU II, maxi 4
ans ou renouvelée

DATES

2 sessions
annuelles en mars
et novembre ou
sur demande
ponctuelle pour un
groupe de 7 pers
minimum

INTERVENANTS

Cadres formateurs
IF, formateurs
CESU 60

PRIX

A contacter pour
devis

CONTACT

Mmes ROSIER ou
PREVOST au
03.44.77.50.48
catherine.rosier
@chi-clermont.fr
nathalie.prevost@
chi-clermont.fr

∞ OBJECTIFS

- ✓ Réactualiser et réajuster les connaissances théoriques et pratiques de l'AGFSU 2 initiale :
- ✓ Reconnaître une situation d'urgence
- ✓ Savoir alerter et intervenir en premier recours sans techniques invasives, et en sécurité
- ✓ Connaître les différents plans d'urgence
- ✓ Se former aux situations sanitaires exceptionnelles dans le cadre du COVID 19
- ✓ S'adapter aux gestes d'urgences auprès de patients présentant des symptômes du COVID 19

∞ CONTENUS

- ✓ La prise en charge de l'arrêt cardio respiratoire
- ✓ La prise en soins d'un inconscient qui respire
- ✓ Les techniques de la désobstruction face à un étouffement
- ✓ La prise en charge adaptée d'un malaise
- ✓ La prise en charge adaptée de l'hémorragie

∞ METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques (vidéo/tuto)
- ✓ Simulations sur les thématiques d'urgences vitales et débriefing
- ✓ Retours d'expérience des participants

∞ MODALITES D'EVALUATION

- ✓ A l'issue de la formation, revalidation par la présence participative de l'attestation FGSU initiale et prolongée de 4 ans par le CESU

∞ TEXTES

- ✓ Conformément à l'arrêté du 3 mars 2006, modifié par arrêté du 30 décembre 2014, la réactualisation FGSU est prévue tous les 4 ans.
- ✓ Décret numéro 2020-663 du 31 mai 2020 en lien avec les mesures barrières lié au COVID 19, modifié le 28 aout 2020 sous le numéro 2020-1096.
- ✓ Arrêté du 20 mai 2020 sur l'aménagement de la formation en lien avec la sécurité de l'apprenant en formation pratique et en simulation.

Action de
Formation
continue conçue
et coordonnée
par l'IF

La prise en soin bienveillante des personnes âgées en institution

DUREE

3 jours (21 h)

LIEU

A l'institut de
formation Lucien
FLOURY
Salle POTTIER
TD 9

CAPACITÉ

D'ACCUEIL

8 à 12 Participants
maximum avec
toutes les
mesures barrières
en lien avec la
situation sanitaire

PUBLIC

IDE, AS et AMP
en exercice

PRE REQUIS

IDE, AS et AMP
travaillant dans
des institutions
accueillant des
personnes âgées

DATES

Voir tableau de
dates dans le
catalogue

INTERVENANTS

Cadres formateurs
IF, infirmiers
Médecin gériatre
Association
d'aidants

PRIX

A contacter pour
devis

CONTACT

Mmes ROSIER ou
PREVOST au
03.44.77.50.48
catherine.rosier
@chi-clermont.fr
nathalie.prevost@
chi

∞ OBJECTIFS

- ✓ Identifier et comprendre les troubles du comportement et les maladies dégénératives liés à l'âge
- ✓ Prendre conscience des pertes et difficultés liés au vieillissement
- ✓ Prévenir et accompagner ces troubles dans la vie quotidienne.
- ✓ Montrer l'importance de la préparation de l'entrée et de l'accueil en institution.
- ✓ Mettre en œuvre une pratique soignante bienveillante
- ✓ Comprendre et soutenir les aidants dans la limite de ses fonctions

∞ CONTENUS

- ✓ Les étapes et les pertes liées au vieillissement
- ✓ Les bonnes pratiques, l'évaluation gériatrique et le projet personnalisé
- ✓ Les maladies dégénératives liées à l'âge
- ✓ L'environnement de la personne âgée et les aidants
- ✓ Grille d'auto contrôle des pratiques professionnelles de l'HAS

∞ METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Travail de groupe
- ✓ Simulation et débriefing
- ✓ Grille d'auto contrôle des pratiques professionnelles de l'HAS
- ✓ Interactivité
- ✓ Simulateur de vieillissement

∞ MODALITES D'EVALUATION

- ✓ Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants.

∞ TEXTES

- ✓ Au regard du vieillissement de la population, de l'augmentation de la durée de vie, des différents plans nationaux concernant la personne âgée, la prise en soin de la personne âgée ayant des troubles du comportement est une préoccupation essentielle pour les établissements d'accueil.
- ✓ Cette formation s'inscrit dans la politique d'une pratique efficiente dans le respect de la bienveillance de la personne âgée institutionnalisée ou à domicile.

Action de
Formation
continue conçue
et coordonnée par
l'IF

Professionnel de proximité : au cœur des apprentissages cliniques des étudiants

DUREE

2 jours (14 h)

LIEU

A l'institut de
formation
« Lucien
FLOURY »
Salle POTTIER
TD 9

CAPACITÉ D'ACCUEIL

8 à 12

Participants
maximum avec
toutes les
mesures barrières
en lien avec la
situation sanitaire

PUBLIC

IDE, AS en
exercice

PRE REQUIS

IDE, AS non
tuteur encadrant
des étudiants ou
élèves

DATES

Voir tableau de
dates dans le
catalogue

INTERVENANTS

Cadres
formateurs IF

PRIX

60 euros par jour
par personne ou
forfait

CONTACT

Mmes ROSIER
ou PREVOST au
03.44.77.50.48
catherine.rosier
@chi-clermont.fr
nathalie.prevost@
chi

∞ OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les points clés du référentiel de formation et le concept de compétence
- ✓ Clarifier les rôles et missions des professionnels de proximité
- ✓ Repérer les méthodes et profils d'apprentissage de l'étudiant pour l'aider efficacement
- ✓ S'approprier les outils pour l'encadrement de l'étudiant
- ✓ Collaborer avec le tuteur dans la construction des compétences de l'étudiant
- ✓ Acquérir une posture pédagogique adaptée dans le respect de la bienveillance

∞ CONTENUS

- ✓ Les compétences
- ✓ Les rôle et missions du professionnel de proximité
- ✓ Les outils
- ✓ Les méthodes et théories d'apprentissage
- ✓ Le raisonnement clinique
- ✓ La bientraitance au cœur du dispositif

∞ METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Simulation et débriefing
- ✓ Partage d'expériences avec interactivité
- ✓ Brainstorming

∞ MODALITES D'EVALUATION

- ✓ Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
- ✓ Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants.

∞ TEXTES

- ✓ Le référentiel de formation du 31 juillet 2009 au diplôme d'état infirmier s'appuie sur le développement et l'acquisition de compétences professionnelles. Il détermine les acteurs de l'encadrement en stage : maître de stage, tuteur et professionnel de proximité, cadre formateur référent de stage.
- ✓ Chaque acteur occupe une place prépondérante avec un rôle et des missions définies clairement. Chaque professionnel de productivité accompagne l'étudiant au quotidien.

Action de FC
conçue
coordonnée /
l'IF

Maitre de stage : Pivot du processus d'apprentissage clinique des étudiants en soins infirmiers

DURÉE

Session d'une
journée (7h)

LIEU

Institut de
Formation
« Lucien
Flourey »
Salle POTTIER
TD 9 CHI
Clermont de
l'Oise

DATES

Voir tableau de
dates dans le
catalogue

**CAPACITÉ
D'ACCUEIL**

8 à 12
Participants
maximum avec
toutes les
mesures
barrières en lien
avec la situation
sanitaire

PUBLIC

Cadres de santé
ou cadre FF,
maitres de stage
en exercice

PRE REQUIS

Cadre de santé
ou faisant
fonction
d'encadrement
des étudiants

INTERVENANT

S

Cadre -
Formateurs IF

PRIX

60 € par jour par
pers ou forfait

CONTACT

Mmes ROSIER
ou PREVOST
au
03.44.77.50.48
catherine.rosier
@chi-clermont.fr
nathalie.prevost
@chi-clermont.fr

∞ TEXTES

Depuis le référentiel du 31 juillet 2009, la professionnalisation des étudiants repose à parts égales sur les apports théoriques et cliniques à l'IFSI et en stage
Le référentiel :

- * Implique un engagement du maitre de stage qui représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage.
- * Le stage comme prépondérant dans le développement professionnel de l'étudiant et pour l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice infirmier.
 - ✓ Le maitre de stage est garant de la bienveillance des équipes vis-à-vis des étudiants Pour aider le maitre de stage dans sa mission et renforcer les liens avec l'IFSI, une formation est proposée.

∞ OBJECTIFS

- ✓ Clarifier les éléments du référentiel du 31 juillet 2009 et de l'instruction du 4 novembre 2016 dans l'accompagnement des étudiants en stage
- ✓ Définir le rôle du maitre de stage dans le processus d'apprentissage clinique
- ✓ Déterminer les liens avec les autres professionnels intervenant dans l'apprentissage clinique des étudiants infirmiers
- ✓ S'approprier les outils nécessaires à l'encadrement des étudiants en stage

∞ CONTENUS

- ✓ Le rôle et les missions du maitre de stage en lien avec la réglementation
- ✓ Le rôle des autres acteurs dans l'encadrement des étudiants
- ✓ Le livret d'accueil : « Qualification et agrément des stages »
- ✓ Les outils : port folio et feuilles de stage

∞ METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Travail de groupe
- ✓ Mise en situation
- ✓ Partage d'expériences
- ✓ Echanges entre participants et intervenants

∞ MODALITES D'EVALUATION

- ✓ Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
- ✓ Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants.

Action de F C
conçue et
coordonnée / l'IF

A la découverte de la psychiatrie et de la santé mentale

DUREE

3 jours (21 h)
Ou Session de 2
jours consécutifs
(14h)

LIEU

A l'institut de
formation « Lucien
FLOURY »
Salle POTTIER TD
9

CAPACITÉ D'ACCUEIL

8 à 12 Participants
maximum avec
toutes les mesures
barrières en lien
avec la situation
sanitaire

PUBLIC

Professionnels de
structures médico-
sociales ou
d'organismes ayant
passé convention
avec le CHI

PRE REQUIS

Professionnels
travaillant auprès
de public
présentant des
troubles
psychiatriques

DATES

Voir tableau de
dates dans le
catalogue

INTERVENANTS

Cadres formateurs
IF Médecin
Psychiatre

Infirmier(e)s

Assistante sociale
exerçant tous en
secteur
psychiatrique

PRIX

Nous contacter

CONTACT

Mmes ROSIER ou
PREVOST au
03.44.77.50.48
catherine.rosier
@chi-clermont.fr
nathalie.prevost@c
hi-clermont.fr

∞ OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les processus de stigmatisation en psychiatrie et les comportements des patients
- ✓ Permettre aux participants de mieux appréhender leur rôle dans l'accompagnement de personnes atteintes de pathologies mentales, d'ajuster les interventions et de les adapter aux situations rencontrées.

∞ CONTENUS

- ✓ Le concept de secteur en psychiatrie et l'organisation en psychiatrie
- ✓ Les principales pathologies et la santé mentale
- ✓ Le secret professionnel
- ✓ L'équipe pluridisciplinaire et conduites à tenir

∞ METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Partage d'expériences avec interactivité
- ✓ Brainstorming
- ✓ Table ronde avec des professionnels

∞ MODALITES D'EVALUATION

- ✓ Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
- ✓ Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants.

∞ TEXTES

- ✓ Conformément au schéma régional de l'organisation sociale et médico-sociale 2012-2017 et au schéma départemental de l'autonomie des personnes 2012-2017, il est apparu important au Centre Hospitalier Isarien et à des établissements ou organismes de formaliser des modalités de partenariat, afin de répondre aux besoins de leurs usagers.
- ✓ Le Centre Hospitalier Isarien assure les soins psychiatriques sur le département de l'Oise.
- ✓ L'Institut de formation du CHI s'associe à cette démarche en proposant des sessions de formation continue sur l'approche de la psychiatrie et de la santé mentale
- ✓ Ce concept de *santé mentale, porté par l'OMS est orienté sur « le bien être mental » c'est-à-dire la capacité à mener une vie sociale épanouissante.*
(Rapport du sénateur Alain Milon-2016)

Action de Formation
continue conçue et
coordonnée par l'IF

Tutorat Aide-Soignant

Formation en attente du nouveau référentiel de formation AS pour 2022

DUREE

2 jours (14
heures)

LIEU

A l'institut de
formation Lucien
FLOURY
Salle POTTIER
TD 9

CAPACITÉ D'ACCUEIL 8 à 12

8 à 12 Participants
maximum avec
toutes les
mesures barrières
en lien avec la
situation sanitaire

PUBLIC

Aide Soignants

PRE REQUIS

Aide Soignants
encadrants des
élèves AS ou en
projet d'encadrer
des EAS

DATES

Prochaines dates
en 2022

INTERVENANTS

Cadres formateurs
IF,

PRIX

60 euros par jour
par personne

CONTACT

Mmes ROSIER ou
PREVOST au
03.44.77.50.48
catherine.rosier
@chi-clermont.fr
nathalie.prevost@
chi-clermont.fr

∞ OBJECTIFS

- ✓ Définir le rôle et la posture du tuteur
- ✓ Clarifier ses missions et la fonction pédagogique des formateurs de terrain
- ✓ Connaitre le référentiel de formation
- ✓ Identifier les différents types de cursus existants et leurs particularités dans la formation
- ✓ Optimiser l'accueil et l'accompagnement de l'élève pour qu'il acquière les compétences professionnelles attendues
- ✓ Découvrir les outils d'accompagnement pour apprécier la progression de l'élève et évaluer les compétences professionnelles acquises
- ✓ Renforcer le partenariat entre l'institut et le terrain dans le cadre d'une formation en alternance

∞ CONTENUS

- ✓ Redécouvrir le référentiel de formation et la notion de compétences
- ✓ Définir les rôles et missions du tuteur
- ✓ Clarifier la collaboration et la délégation
- ✓ Identifier les outils nécessaires à l'encadrement

∞ METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Ecoute de retour d'expériences
- ✓ Travail de groupe autour de situations fictives
- ✓ Simulation par le jeu de scène

∞ MODALITES D'EVALUATION

- ✓ Aucune

∞ TEXTES

- ✓ Pendant la formation aide-soignante, les stages constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle. Ils permettent l'acquisition des compétences du métier d'aide-soignant et favorise la construction de l'identité professionnelle. Les aides-soignants sur les lieux de stage participent pleinement à l'encadrement des élèves et les former comme tuteurs dans l'accompagnement et l'évaluation des élèves aide-soignants semble prépondérant.
- ✓ L'Annexe I du référentiel de formation du Diplôme d'Aide-Soignant, arrêté du 22 octobre 2005 modifié, recommande que le tuteur puisse bénéficier d'une formation spécifique.

Action de Form
continue conçue
coordonnée par l'IF

TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage

DUREE

4 jours (28h) = 2
fois 2 jours à un
mois d'intervalle
maxi **LIEU**

A l'institut de
formation Lucien
FLOURY
Salle POTTIER
TD 9

CAPACITÉ D'ACCUEIL

8 à 12 Participants
maximum avec
toutes les
mesures barrières
en lien avec la
situation sanitaire

PUBLIC

Infirmier (s)
PRE REQUIS
Infirmier(e)s
« tuteurs » de
stage sans la
formation ou
souhaitant le
devenir

DATES

Voir tableau de
dates dans le
catalogue

INTERVENANTS

Cadres formateurs
IF,

PRIX

60 euros par jour
par personne

CONTACT

Mmes ROSIER ou
PREVOST au
03.44.77.50.48
catherine.rosier
@chi-clermont.fr
nathalie.prevost@
chi-clermont.fr

∞ OBJECTIFS

- ✓ Clarifier les points clés du référentiel de formation
- ✓ Clarifier le concept de compétence
- ✓ Accompagner les étudiants dans le processus d'apprentissage
- ✓ S'approprier les rôles et les missions de tuteur de stage auprès des étudiants infirmiers
- ✓ Acquérir une posture pédagogique
- ✓ Utiliser les outils d'évaluation des compétences

∞ CONTENUS

- ✓ Aider les tuteurs à s'approprier le référentiel de formation 2009
- ✓ Développer des compétences et des connaissances afin d'assurer la mission de tuteur
- ✓ Assurer un accompagnement structuré au cours du stage
- ✓ Faciliter les relations inter stage et institut de formation

∞ METHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques : référentiel de formation, le raisonnement clinique
- ✓ Ecoute de retour d'expériences
- ✓ Travail de groupe autour d'analyse de situations fictives
- ✓ Simulation par le jeu de scène
- ✓ Utilisation des outils du tutorat : port folio et feuilles de stage
- ✓ Utiliser l'encadrement bien traitant pour valoriser l'étudiant

∞ MODALITES D'EVALUATION

- ✓ Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.
- ✓ Une évaluation finale mesure l'atteinte des objectifs initiaux et la satisfaction des participants.

∞ TEXTES

- ✓ Le référentiel de formation au diplôme d'état infirmier s'appuie sur Le développement et l'acquisition de compétences professionnelles, Dans Les organisations d'encadrement des étudiants en stage, Le tuteur occupe un positionnement stratégique au centre des collaborations avec le cadre formateur référent de stage, Le maitre de stage et les professionnels de proximité, le tuteur acquiert et mobilise les compétences en lien avec la fonction IDE. Une instruction du 4 novembre 2006 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux renforce ces prérogatives. Cette formation s'inscrit dans la politique des stages des établissements de santé et participe à la qualification des lieux de stage.

La formation se déroule en 2 parties : vous ne pouvez faire la 2^{ème} partie sans avoir participé à la 1^{ere} partie

Dates des formations professionnelles

Premier semestre 2021

Dates	Intitulé
6 et 7 janvier 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 1 ^{ère} partie
14 ,15 et 18 janvier 2021	Découverte de la psychiatrie et santé mentale
18 et 19 février 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 2 ^{ème} partie
11 et 12 mars 2021	Professionnel de proximité : au cœur des apprentissages cliniques des étudiants
15 mars 2021	Recyclage Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
22,23,25 mars 2021	Découverte de la psychiatrie et santé mentale
22,23,24 mars 2021	La prise en soin bienveillante des personnes âgées en institution
26 et 29 mars 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 1 ^{ère} partie
8 et 9 avril 2021	Professionnel de proximité : au cœur des apprentissages cliniques des étudiants
19 avril 2021	Recyclage Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
22 et 23 avril 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 2 ^{ème} partie
20 et 21 mai 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 1 ^{ère} partie
27 et 28 mai et 1 ^{er} juin 2021	Découverte de la psychiatrie et santé mentale
3 et 4 juin 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 2 ^{ème} partie

Dates des formations professionnelles

Deuxième semestre 2021

Dates	Intitulé
16 et 17 septembre 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 1 ^{ère} partie
23,24,27 septembre 2021	Découverte de la psychiatrie et santé mentale
30 septembre et 1 ^{er} octobre 2021	Maitre de stage : Pivot du processus d'apprentissage clinique des étudiants en soins infirmiers
5 et 6 octobre 2021	TUTEUR IDE : Le responsable de l'encadrement pédagogique en stage 2 ^{ème} partie
3 Novembre 2021	Recyclage Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
4 et 5 novembre 2021	Professionnel de proximité : au cœur des apprentissages cliniques des étudiants
22,23,24 novembre 2021	La prise en soin bienveillante des personnes âgées en institution
1,2,3 décembre 2021	Découverte de la psychiatrie et santé mentale

Politique de prévention et gestion des conflits d'intérêt dans le cadre du DPC

L'Institut de formation s'est doté d'une politique de gestion des conflits d'intérêts réels, perçus ou potentiels afin de prévenir et d'éviter la présence de biais commercial lors des activités de formation qu'elle assure

La qualité des soins et la bienveillance ainsi que le bien être des patients sont primordiales et priment sur toute tentative d'influence ou de d'ingérence susceptible d'altérer la relation thérapeutique ou l'intégrité des professionnels

Cette politique se veut transparente, indépendante, objective, scientifiquement rigoureuse

Définir et prévenir les liens d'intérêts :

La notion de lien d'intérêts se définit par les intérêts ou les activités, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée

La prévention des liens d'intérêts se réalise par la déclaration et en toute transparence auprès des participants aux actions de formation professionnelle

Pour prévenir les éventuels liens d'intérêts, les concepteurs et intervenants des actions DPC déclarent annuellement leurs éventuels liens d'intérêts et leur nature à l'aide du document fourni par l'agence nationale du DPC.

L'Institut de formation s'engage à faire actualiser les déclarations d'intérêts des concepteurs et des intervenants chaque année et après chaque modification de l'état de leurs liens d'intérêts.

Le document précise l'obligation de déclarer les intérêts et leur nature :

- activité principale,
- activités à titre secondaire,
- activité qui a bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration,
- participations financières dans le capital d'une société
- existence de proches salariés ou possédant des intérêts financiers dans toute structure dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration,
- autres liens d'intérêts que le déclarant choisit de faire connaître

Afin de garantir la transparence, cette politique de gestion de prévention et des conflits d'intérêts est annexée au catalogue des actions de formation continue proposées par l'Institut et sont téléchargeables en ligne sur le site internet de l'Institut.

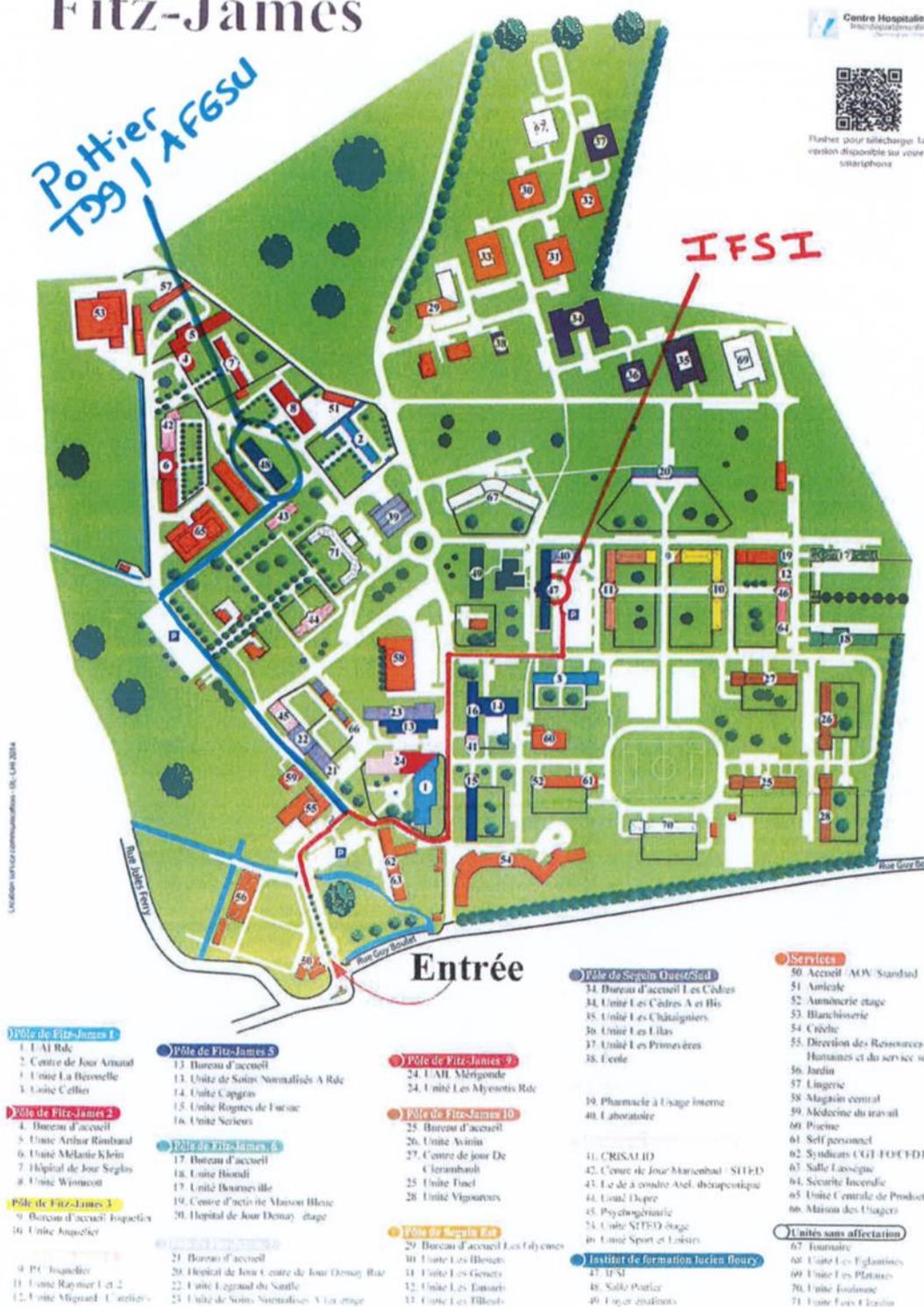
Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'adjoint du directeur, en charge du développement de la formation professionnelle au sein de l'Institut

Tout lien d'intérêts ne constitue pas un conflit d'intérêts.

Pour évaluer le risque de conflit d'intérêts, notre organisme analyse les déclarations des liens d'intérêts afin de déterminer la présence ou non d'un quelconque lien d'intérêts

Politique rédigée le 2 juillet 2018 et réactualisée en septembre 2020 par Mme Sophie Becu, directeur des soins, coordinateur des instituts de l'Institut de Formation

Fitz-James



Adresse GPS - Rue Guy Boulet – 60840 Breuil-le-Sec /CHI de Fitz James

